

La place réservée à l'opposition dans le journal municipal étant restreinte nous avons des difficultés pour faire connaître notre activité. En sus, remettant notre article à l'avance, il est facile pour la majorité d'essayer de se parer d'une vertu qu'elle ne possède pas. Le dernier journal municipal d'octobre dernier en est la parfaite illustration : la majorité municipale nous accuse d'avoir torpillé le projet d'un pôle médical à Tortis. Nous invitons les lecteurs à copier cette adresse internet de la ville qui publie le compte rendu du Conseil Municipal du 27 juin 2018 et à lire les dernières délibérations :

<http://www.ville-bon-encontre.fr/images/stories/2018/CONSEIL/CR27 JUIN 2018 2.pdf>

Ils constateront que la vente des terrains de Tortis a bien été votée. Normal, la majorité le voulait et elle se passe volontiers de nos avis. La question est donc pourquoi le Maire n'applique-t-il pas cette délibération ? Lui seul à la réponse.

L'année 2018 se termine. Fidèles à nos engagements nous avons voté pour, les délibérations dont nous pensions qu'elles étaient bonnes pour les bon-encontrais, nous avons voté contre, celles dont nous pensions que d'autres choix, d'autres solutions étaient préférables. En résumé, nous avons manifesté notre opposition surtout pour des grands projets structurants pour Bon-Encontre : dissolution du SIVU Sport, déménagement de Système U, rénovation de la vieille école de Saint Ferréol, l'Urbanisation non maîtrisée du plateau facteur, comme le démontre l'étude hydraulique, des débordements du Toulza, la façon dont a été conduite l'opération de l'Eco quartier.

Pour finir, la salle des fêtes de Tortis reconstruite en 2003 par l'actuelle majorité, après un incendie criminel, est fermée pour cause de troubles et de vieillissement prématuré. Les travaux de reconstruction à l'époque s'élevaient à 359 442 euros 25 et la rémunération de l'architecte à 37 382 euros. Lors du dernier Conseil Municipal le Maire a présenté une délibération pour un montant prévisionnel de travaux de 350 000 euros HT. Il espère toutefois qu'ils pourraient coûter beaucoup moins chers. Nous le souhaitons vivement.

Il n'est pas normal, qu'un bâtiment recevant du public, avec tous les bureaux de contrôle mis à contribution et à facturation, soit dans cet état au bout de ces années.

L'année 2018 finit dans l'expression par beaucoup de nos compatriotes, donc des bon-encontrais, des difficultés à vivre et à boucler les fins de mois. Le gouvernement va ouvrir un débat dont il dit qu'il aura lieu au niveau des communes. Qu'elle en sera la forme ? Comment remonteront les doléances ? Nous n'en savons rien. Attendons.

Puisse 2019 être l'année du renouveau, du vrai, pas de celui promis et jamais arrivé. Nous présentons à toutes et tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année et nous espérons que vos souhaits les plus chers se réalisent.

Isabelle Biffiger, Pascal Rayssac, Jean-Claude Simoniti